



Concomitance de concours territoriaux de la filière culturelle

En 2011, les épreuves de trois concours territoriaux de la filière culturelle (assistant qualifié de conservation de patrimoine et des bibliothèques, bibliothécaire et conservateur de bibliothèques) seront organisées, par le CNFPT et les centres de gestion, le même jour, **soit le 25 mai 2011**, après deux années pendant lesquelles deux de ces concours n'ont pas eu lieu. Or, ces deux concours proposent le plus grand nombre de postes au sein de la filière.

Aussi, l'ABF déplore la concomitance de ces trois concours.

En organisant les concours territoriaux de la filière culturelle à des dates différentes, on évitait une trop grande absence des candidats qui, lorsque les concours avaient lieu le même jour, s'inscrivaient à plusieurs d'entre eux sans se rendre à tous les concours.

En outre, l'organisation de trois concours le même jour va réduire les possibilités d'accès, et donc de réussite, au concours des candidats.

L'ABF regrette également la baisse du nombre de postes de conservateurs qui est passé de 18 en 2009 à 13 en 2010. Pourtant, la pyramide des âges indique de massifs départs à la retraite dans les dix années à venir auxquels nous devons être en mesure de faire face pour garantir un service de lecture publique de qualité.

[Le communiqué de presse octobre 2010](#)

Le Bureau national publie un nouveau communiqué rappelant son opposition à la concomitance des concours observés cette année et s'élevant contre l'obligation pour une collectivité recrutant un lauréat d'un concours organisé par centre de gestion auquel elle n'est pas adhérente de dédommager ce dernier.

[Le communiqué de presse avril 2011](#)